



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

NORMANDIE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R28-2019-25

PUBLIÉ LE 19 FÉVRIER 2019

Sommaire

Direction de la sécurité sociale

R28-2019-02-18-002 - Arrêté modificatif n°1 du 18 février 2019 portant modification de la composition du conseil d'administration de l'union pour le recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de Haute-Normandie (1 page) Page 3

R28-2019-02-18-003 - Arrêté modificatif n°2 du 18 février 2019 portant modification de la composition du conseil départemental de la Seine-Maritime au sein du conseil d'administration de l'union pour le recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de Haute-Normandie (1 page) Page 5

Direction interrégionale de la mer Manche est - Mer du Nord

R28-2019-02-18-004 - Arrêté n° 24-2019 en date du 18/02/2019 rendant obligatoire l'avenant n°3 à la délibération n° 2017/29-BUMW19 du 19 décembre 2017 du Comité Régional des Pêches Maritimes et des élevages marins de Normandie portant sur le calendrier pêche du bulot Manche-Ouest (4 pages) Page 7

R28-2019-02-18-006 - Arrêté n° 26-2019 en date du 18/02/2019 fixant les jours et horaires d'autorisation de pêche des coques en zone de production 14-170 "Géfosse-Fontenay Sud (le Wigwam)" situé sur le littoral de la commune de Géfosse-Fontenay (Calvados) pour le mois de - mars 2019 (3 pages) Page 12

R28-2019-02-18-005 - Décision n° 173-2019 en date du 18/02/2019 fixant les jours et horaires de pêche des praires et amandes de mer sur le gisement "Ouest Cotentin" pour le mois de mars 2019 (2 pages) Page 16

Préfecture de la région Normandie - SGAR

R28-2019-02-19-002 - Arrêté N° SGAR/19-012-modifiant l'arrêté N°SGAR/19.007 instituant la liste régionale par établissements ou organismes, ouvrant droit à la taxe d'apprentissage (2 pages) Page 19

R28-2019-02-19-001 - Arrêté n°SGAR/19-013 portant composition nominative du Conseil de Développement du Grand Port Maritime du Havre (3 pages) Page 22